



Sections du Cher

**Communiqué des agents de Vierzon réunis en assemblée générale
avec leurs organisations syndicales Solidaires, CGT, FO**

Depuis le 19 janvier, nous étions en grève.

Après le départ de 10 agents en quelques mois et sans aucune arrivée aux mouvements de mutation, nous avons alerté nos délégués syndicaux. Avec eux, nous avons chiffré nos besoins en emploi, seuls à même de nous permettre d'exercer nos missions et garder nos services de proximité en pleine compétence.

Pour cela, nous demandions :

- pour le SIE : 1B et 1C
- pour le SIP : 1B et 2C
- pour le service public local : 1B et le maintien du A ALD

Nos sections syndicales Solidaires, CGT, FO ont déposé nos revendications ainsi qu'un préavis de grève. A compter du 19 janvier, le centre des finances est resté fermé avec des taux de grève extrêmement forts.

Inlassablement nous avons construit notre combat et franchi les étapes une à une.

Ce qui a maintenu la cohésion de notre mouvement et a fait notre force : tous les jours, nous nous sommes réunis en assemblée générale pour prendre les décisions ; toutes les entrevues se sont déroulées en présence de trois agents de Vierzon (un délégué par service) et un représentant par organisation syndicale.

Les élus locaux que nous avons sollicités, nous ont apporté leur soutien ; l'appui du député-maire s'est d'ailleurs avéré indispensable.

Nous sommes allés à la rencontre de nos collègues sur les autres sites pour expliquer les raisons de notre mouvement : l'hémorragie des emplois sur Vierzon, les 250 réceptions en moyenne, notre incapacité à rendre le service public en l'absence de satisfaction à nos revendications.

Nos difficultés étant niées en local, nous avons souhaité être reçus à la direction générale et il nous aura fallu une grande ténacité et l'appui de nos syndicats nationaux pour obtenir cette audience le 28 janvier 2016.

Les propositions se sont alors limitées à quelques miettes (arrivée d'un agent, maintien d'un A ALD), voire provocatrices (auxiliaires, service civique).

Le 11/02/2016, les secrétaires généraux des organisations syndicales nationales sont venus ensemble à Vierzon soutenir notre mouvement. Dans le cadre d'un appel départemental à la grève, des agents d'autres sites avaient fait le déplacement et même d'autres départements.

Puis nous en avons appelé au ministre des finances. Le député-maire, Nicolas Sansu, a appuyé notre démarche, ce qui a été déterminant. Il a conduit notre délégation le 17/02/2016 lors d'une rencontre avec le conseiller social de M. Sapin qui a alors donné mandat à la direction générale d'ouvrir des négociations.

Nous sommes retournés à la direction générale le 19/02/2016, avec la présence des secrétaires nationaux, où de nouvelles propositions nous ont été formulées. Le courrier adressé le soir même par Bruno Parent au directeur départemental ne correspondait plus aux engagements pris en audience devant la délégation.

Aussi lors de l'assemblée générale du lundi 22 février, le DRH du Cher a été amené à se déplacer pour écouter nos remarques, nos demandes de précision, nos attentes.
Nous n'avons rien lâché !

Ce jour, mercredi 24 février, après une nouvelle audience à la DDFiP et la réception d'un nouvel écrit à 13h, **nous avons décidé en assemblée générale de suspendre notre mouvement.**

Nous demandions 6 emplois et le maintien d'un renfort ALD. **Les engagements écrits de la direction sont les suivants :**

- gel de la suppression d'un emploi de catégorie B prévue pour septembre 2016
- équipe de renfort : deux agents (1 SIP, 1 trésorerie) affectés chaque mois 3 à 4 semaines
- crédit de vacataires : 2 auxiliaires sur une durée de 2 à 3 mois à partir du 01/04/2016 (24 mois au total pour le département)
- maintien d'un renfort A ALD à la trésorerie
- l'arrivée au 29/02/2016 d'un agent C en détachement,
- l'arrivée au 01/03/2016 d'un agent C (ALD) au SIP
- sur le mouvement du 1^{er} septembre : la direction générale s'engage à ouvrir aux mouvements de mutation 5 postes (2B au SIP, 2C au SIP, 1B au SIE) tout en gardant le même nombre d'emplois ALD qu'actuellement ce qui conduira à un sureffectif « *pendant une durée qui reste à déterminer* ». La direction générale anticipera l'arrivée des agents après la CAP nationale et bien sûr en concertation avec les agents concernés. Cependant nous relevons de nouveau que cela ne correspond pas exactement aux engagements formulés par la DG lors de l'audience du 19 février.
- Et ce jour à 13 heures, à la suite de l'audience du matin, le DRH a notifié à nos organisations syndicales l'arrivée de 2 contrôleurs stagiaires du 4 mai au 1^{er} septembre 2016 (1 au SIE, 1 à la trésorerie).

Nos attentes ne sont pas entièrement satisfaites ; toutefois, nos organisations syndicales (Solidaires, CGT, FO) ainsi que nous-mêmes serons vigilants sur le respect des engagements pris par la direction.

Nous tenons à préciser que nous avons été contraints à faire grève car nous n'avions plus les moyens de travailler. Le choix d'entrer en grève s'est imposé à nous car nous n'en pouvions plus. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les collègues, toutes les sections syndicales qui de tout le pays nous ont apporté leur soutien en adressant des motions et des pétitions au directeur général et au ministre. Nous sommes particulièrement reconnaissants des nombreux soutiens financiers que nous avons reçus.

Nous avons présenté nos revendications en termes d'emplois. Nous avons parfaitement conscience que les problèmes que nous soulevons sont ceux aussi, malheureusement, des autres sites du Cher et bien au-delà. Dès le début du conflit, l'assemblée générale a inlassablement répété que le revendicatif en emplois devait se faire sans déshabiller les autres services du département. Ce mandat a été continuellement porté par les agents grévistes délégués et les organisations syndicales partout où ils ont pu obtenir une audience. En effet, qui est responsable des suppressions d'emplois ? Qui est responsable des vacances d'emplois ? Qui est responsable des départs d'agents non remplacés ? Le ministre et le directeur général mais certainement pas nous les agents.

La force de notre grève a résidé dans l'unité réalisée avec les trois syndicats Solidaires, CGT et FO. Cette unité s'est concrétisée par le contrôle démocratique de notre grève avec des décisions prises en commun lors de nos assemblées générales. Nos délégations ont été constituées avec un délégué par service et un représentant par syndicat et cela a été fondamental.

Vierzon le 24/02/2016